## n°1

Avril 2019

# **Zones Non Agricoles**

















## À retenir cette semaine

Pyrale du buis: les 1ères chenilles sont détectées.

**Processionnaire du Pin** : les processions sont en cours.

Focus: sur la punaise diabolique.

## **BUIS**

# Pyrale du buis

#### Observations du réseau

Les premières chenilles (stade L1-L2) ont été détectées cette semaine, sur certains sites d'observation.

Les larves hivernantes (chenilles de l'automne 2018) quittent leurs cocons d'hivernage et consomment les feuilles de buis. Les dégâts ne sont pas encore très visibles.

Impact esthétique
(Dégradation de l'aspect visuel)

Nul Modéré Fort

#### Méthode de biocontrôle

Il **est possible d'intervenir** sur les **premières chenilles**, en utilisant le Bacillus thuringiensis **(Bt)**.

Af n de **réduire** le **nombre des chenilles** responsables du **premier vol** de papillons.

Pour plus d'information sur le cycle, consulter le BSV ZNA n°02 2018, sur le site de la FREDON rhône-alpes.

http://www.fredonra.com/f les/2018/05/BSV\_AURA\_ZNA\_2018\_N02\_du\_06-04-2018.pdf

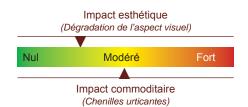
# **PINS**

# Processionnaire du pin

#### Observations du réseau

Sur la plupart des sites d'observation la majorité des chenilles sont maintenant descendues.

Les **premières processions** ont **débuté** au cours du mois de **février**, pour certains sites d'observation et sont maintenant terminées.



En fonction de l'exposition de certains sites les chenilles ne **sont pas encore descendues**.

Ce phénomène risque d'intervenir dans les jours à venir.

## **PINS**

#### **Nuisibilité**

Du point de vue de la santé humaine, les chenilles processionnaires sont recouvertes de poils très urticants.

Ces poils contiennent de la « thaumétopoéïne », une substance urticante et allergisante. Cette substance se libère lorsque le poil se brise pouvant provoquer pour l'homme et l'animal des démangeaisons très vives.

#### Méthode de biocontrôle

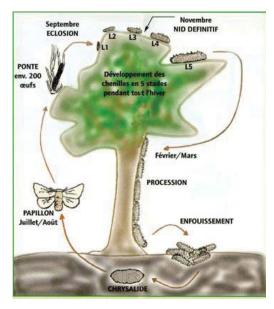
L'échenillage est possible en supprimant de manière mécanique les prés-nids et nids, déjà présents à l'aide d'un échenilloir (lorsque les chenilles ne sont pas encore descendues).

Ce travail doit s'effectuer avec des protections complètes (masque, lunettes, combinaison, gants) pour ne pas entrer en contact avec les poils urticants.

Pour plus d'information sur les différents moyens de bio contrôle vous pouvez consulter la f che en annexe 1 de ce bulletin.

Cette **méthode de biocontrôle**, peut-être **complétée** par la **mise en place d'Ecopiège** (collerette f xée au tronc) permettant de **récupérer les chenilles** lors des descentes en **procession**.

Ce piège est à mettre en place avant les premières descentes (processions) des chenilles.



Cycle de la processionnaire du pin Source : FREDON Auvergne Rhône-Alpes

## **Focus**

# **Punaise diabolique**

Halyomorpha halys (Stâl, 1855)

## Origine et répartition

La **punaise diabolique est originaire d'Asie**, elle a d'abord été introduite aux Etats-Unis (1998), puis en Europe avec des détections en Suisse (2007).

En France, cette punaise a été découverte pour la première fois, en Alsace (en été).

## Description

La punaise diabolique est assez reconnaissable mais elle peut se confondre avec plusieurs punaises européennes de la famille des pentatomidae (Rhaphigaster nebulosa).

Il s'agit d'une punaise de grande taille (12 à 17 mm de long), de couleur brune à jaunâtre (tirant parfois sur le rougeâtre). Le corps de la punaise est également marqué de points sombres.

Les **antennes** sont **foncées** avec des **anneaux** plus **clairs** (blancs ou rougeâtres).



Adulte de la punaise diabolique. Source : Fiche de reconnaissance Halyomorpha halys. (INRA-ANSES)



### **Focus**

## Punaise diabolique

Halyomorpha halys (Stâl, 1855)

## Cycle biologique

La **punaise diabolique** n'effectue qu'une **seule génération par an.** 

La punaise réalise la totalité de son cycle de développement (de l'œuf à l'adulte) entre 60 jours et 110 jours.

Les punaises adultes, passent l'hiver dans des crevasses sèches, sous les écorces d'arbres morts (sur pied). Elles peuvent également hiverner dans les f ssures des structures construites par l'homme (les bâtiments, les habitations).

Au printemps (Avril), les adultes quittent leur site d'hivernation et commencent à se nourrir.

A partir de mi-juin et jusqu'en septembre les femelles pondent et déposent leurs oeufs à la surface des feuilles en groupes.



Oeufs et larve Stade 1 de la punaise diabolique. Source : Fiche de reconnaissance Halyomorpha halys (INRA-ANSES)

Une semaine après la ponte, les premières larves émergent, cinq stades larvaires se succéderont.

Ce n'est qu'à partir du **second stade larvaire** que **l'insecte commence à se nourrir**en piquant les feuilles, tiges et fruits.

Larves de la punaise diabolique. Source : Fiche de reconnaissance Halyomorpha halys (INRA-ANSES)



Les **premiers adultes** de la nouvelle génération **émergent** au cours du **mois de septembre.** 

#### Plantes hôtes

**Plantes et arbustes ornementales:** Rosa sp, Laurier rose *(Nerium oleander)*, Hibiscus sp...

**Arbres:** Érable (Acer sp), Saule (Salix sp), Frêne (Fraxinus sp), Platane (Platanus), Noisetiers (Corylus sp)...

**Arbres fruitiers:** Pommier (*Malus domestica*), Poirier (*Pyrus communis*), Prunier, Cerisier, Abricotier, Pêcher (*Prunus sp*)...

#### **Nuisibilité**

La punaise est inoffensive pour l'homme et les animaux. Parfois elle peut entraîner une gêne lorsqu'elle pénètre dans les habitations notamment en automne (pour la recherche des sites d'hivernation).

Durant cette phase elle ne s'attaque pas aux végétaux.

La punaise diabolique est très polyphage, les larves et les adultes peuvent s'attaquer à de nombreuses plantes hôtes souvent d'intérêt économique.

En effet, **les larves et les adultes** se nourrissent **en piquant** les feuilles, les f eurs, les tiges et les semences.

Les piqûres de nutrition peuvent entraîner l'avortement des bourgeons f oraux, la chute des jeunes fruits mais aussi la déformation du feuillage.

Pour plus d'informations sur la punaise diabolique vous pouvez consulter la f che de reconnaissance de l'INRA/ ANSES en annexe 2 de ce bulletin.



## **Focus**

#### Méthodes de biocontrole

Il n'est **pas possible d'éradiquer** la punaise diabolique en Europe. Les conditions climatiques et environnementales semblent lui convenir.

C'est un insecte **très mobile** et qui se **disperse facilement**. Son expansion est **favorisée par le transport passif** et involontaire de l'homme notamment par les véhicules (voitures, trains, bateaux, avions...), par les bagages et par les végétaux.

Il n'existe **pas de moyen préventif** pour empêcher que la punaise diabolique ne pénètre dans les maisons.

En cas d'importantes infestations dans les habitations (à l'automne) il est possible d'aspirer les individus. Ils pourront être ensuite éliminés avec les déchets ménagers.

# Dans le prochain numéro du 26 avril 2019



### Ravageur(s)/Maladie(s)

Vous pourrez retrouver l'ensemble des suivis habituel comme la pyrale du buis, la processionnaire du pin et d'autres bio-agresseurs...



#### **Focus**

Point sur la jussie.



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture **Coordonnées du référent :** Cécile Bois (CA AURA), cecile.bois@aura.chambagri.fr.



Coordonnées de l'animatrice FREDON AURA: Marie ARCHIMBAUD - bsv-zna@fredon-auvergne.fr

#### A partir d'observations réalisées par :

Communes auvergnates Courpière, Clermont Auvergne Métropole, Chatel-Guyon, Monistrol-Sur-Loire, Sainte-Sigolène, Saint-Mamet-La-Salvetat, Vichy, Moulins et technicienne FREDON Auvergne.

Communes Rhônalpines (Montmélian, Cruet, Cognin, La Motte Sercolex, Aix les Bains, Chambéry, Villeurbanne, Cran Gevrier, Annecy, Annemasse, Gaillard, Montélimar, Valence, Grenoble, Meylan, Saint Chamond, Tournon sur Rhône, Bourg Saint Andéol, Privas, Bourg en Bresse et Annonay.

Autres observateurs: Golf du Forez, Maison Familiale et Rurale d'Eyzin Pinet, Golf de Chassieu, Naturalis, Natura Pro, Soufflet Vigne, SHHF.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les Ministères de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de la DRAAF/SRAL Auvergne-Rhône-Alpes - Plan Ecophyto.